

**MAIRIE d'ARREAU****Conseil municipal du 14 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 du mois d'octobre à 20 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 09 octobre 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Jean Pierre BUERBA, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE, Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT.

**ABSENTS EXCUSES**

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN

Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Baptiste GRANGE est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **25 août 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **25 août 2025** est approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU FOIRAIL - AVENANT (111-2025)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 71-2023 du 25 juillet 2023, le Conseil Municipal avait attribué le marché de travaux pour l'aménagement de la place du Foirail à l'entreprise SBTP, portant le montant de l'opération à 104 639,30€ HT.

Certains travaux comme la mise en place de mobilier urbain, la signalisation et l'aménagement d'espace vert n'ont pas été réalisés avec l'entreprise. Le montant de ces prestations s'élève à 8 385,69€ HT.

Il convient de réaliser un avenant permettant de solder le marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, les membres présents et représentés, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 portant le montant total du marché à 96 253,61€ HT au lieu de 104 639,30€ HT,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau